

Image not found or type unknown



peut on vendre si il y a un nantissement judiciaire sur le fond de commerce?

Par **larco**, le **12/12/2019** à **07:41**

Bonjour,j'ai un locataire des murs et propriétaire de son fond de commerce qui vient de mettre un gérant avec promesse de vente.Hors sur les documents d'infogreffe il est mentionné qu'il y a un nantissement judiciaire sur le fond.Quesque cela veut dire?Peut il vendre son fond?Merci de m'éclaircir.Cordialement